

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : Dipp 54
 Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : BRILLANTEUR ALU ET INOX
 Utilisation de la substance/mélange : Produit de nettoyage.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Innovis
 Industrieweg 2
 2630 Aartselaar
 T +32 2 646 35 21 - F +32 2 646 35 20
customerservice@innovis.be - www.dipp.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 B -1120 Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Danger par aspiration, catégorie 1 H304

Textes des phrases H: voir rubrique 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger
 Composants dangereux : Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% hydrocarbures aromatiques; Huile paraffin
 Mentions de danger (CLP) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Conseils de prudence (CLP) : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P331 - NE PAS faire vomir.
 P405 - Garder sous clef.
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Dipp 54

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2.3. Autres dangers

Contains no PBT/vPvB substances ≥ 0.1% assessed in accordance with REACH Annex XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% hydrocarbures aromatiques	(N° CE) 918-481-9	> 30	Asp. Tox. 1, H304
Huile paraffin	(N° CAS) 8042-47-5 (N° CE) 232-455-8 (N° REACH) 01-2119487078-27	> 30	Asp. Tox. 1, H304

Textes des phrases H: voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Emmener à l'hôpital.
Premiers soins après contact avec la peau	: Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Emmener à l'hôpital.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), puis transporter chez le médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(e).
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peau sèche.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Rougeur.
Symptômes/effets après ingestion	: Crampes abdominales. Diarrhée. Etourdissements. Maux de tête. Somnolence.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre. CO2. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aucun(e).
Danger d'explosion	: Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Ne pas toucher le produit. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les fumées. Ne pas respirer les poussières. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

6.1.2. Pour les secouristes

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Dipp 54

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber le produit avec un matériau poreux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler avec précaution. Eviter des fuites.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à l'abri du gel. Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation d'air appropriée.

Matières incompatibles : Aucun(e).

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Matériaux d'emballage à éviter: Aucun(e).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de nettoyage.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dipp 54		
	OEL TWA	Ci-dessous, vous trouvez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues: /

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Vêtements de protection. Gants. Lunettes de protection.

Protection des mains:

Gants en caoutchouc nitrile (EN 374). Temps de passage: > 480 Min. Epaisseur du matériau : 0,35mm

Protection oculaire:

Ecran facial

Protection de la peau et du corps:

Vêtements imperméables

Protection des voies respiratoires:

Assurer une ventilation d'air appropriée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable
pH solution	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: 0,04

Dipp 54

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: /.
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 187 – 300 °C
Point d'éclair	: 62 °C
Température d'auto-inflammation	: 255 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Pression de vapeur	: 100 hPa @ 20°C.
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,815 kg/l @ 20°C.
Solubilité	: Eau: Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 6 mm²/s @ 20°C.
Viscosité, dynamique	: 5 mPa.s @ 20°C.
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 0,7 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 6 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 55 %
---------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du gel.

10.2. Stabilité chimique

Eviter toute source d'ignition.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Manipuler avec précaution.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Eviter toute source d'ignition.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% hydrocarbures aromatiques

DL50 cutanée lapin	≥ 3160 mg/kg de poids corporel
--------------------	--------------------------------

Huile paraffin (8042-47-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Dipp 54

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Dipp 54	
Viscosité, cinématique	6 mm²/s @ 20°C.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Aucune donnée disponible.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

Dipp 54	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Dipp 54	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Dipp 54	
Mobilité dans le sol	WGK 1

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires	: Aucune donnée disponible
-----------------------------	----------------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
Méthodes de traitement des déchets	: Ne pas déverser à l'égout.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non applicable
--------------	------------------

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
--------------------------	------------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

Dipp 54

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre
Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 55 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

<Ontbrekende vertaling : <Ontbrekende vertaling> />

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.